

LUTTE DE CLASSE

Pour le POUVOIR des TRAVAILLEURS

JANVIER 1967.

Chez CHAIX - DESFOSSÉS

(USINE DE SAINT-OUEN)

" Tous ceux qui ont compris que la vie moderne et le progrès sont " favorables à la promotion des hommes de valeur, salueront avec joie ce " mouvement en avant ". C'est par ces mots que la Direction nous apprenait, voici deux ans, la fusion avec une grande imprimerie de Paris. Elle nous annonçait aussi que la spécialisation était considérée comme une mesure indispensable pour faire face à la concurrence internationale.

Spécialisation = réunion dans un même ensemble de tout le matériel relevant d'un procédé d'impression.

Fusion, absorption, spécialisation = dans tous les cas: chômage, cadences élevées, baisse de salaire.

Dans notre cas, la Direction nous prévenait: trois cents personnes devaient être concernées.

Pendant plus d'un mois, toutes sortes de bruits coururent, bruits lancés par la Direction pour créer l'affolement en espérant le départ de quelques-uns, ce qui évita de leur payer les frais de licenciements.

Les délégués d'atelier demandèrent à être informés pour savoir exactement ce qui en était.

1°- Auprès de la Direction.

Réponse: les directions des deux maisons discutent avec votre organisation syndicale.

2°- Auprès de notre organisation syndicale.

Réponse: des discussions sont en cours, vous serez avisés en temps et en heure.

L'organisation syndicale réunit les délégués du personnel qu'une fois tout décidé.

Il faut dire que nous sommes 99% syndiqués et au même syndicat; cela simplifie le problème, pour les patrons naturellement.

L'affaire s'arragea donc entre le syndicat et les patrons, et les ouvriers ne surent jamais exactement combien il y eut de licenciés, certains étant partis d'eux-mêmes, d'autres ayant eu la retraite anticipée; et puis,

il faut dire qu'entre ateliers personne ne sait ce qui se passe chez l'autre; tout ceci entretenu par la direction et le syndicat.

Et depuis, on s'est aperçu que si l'on virait les gars en bloc on risquait d'avoir des ennuis, alors on procède en douceur. Recette: on fait planer une menace sur toutes les têtes puis on procède petit à petit, par atelier, deux à trois gars par-ci, par-là.

De plus, depuis nous avons fusionné avec d'autres maisons de province et l'on n'oublie pas de nous dire que nous sommes à Paris les plus payés et, si jamais ça remue un peu, le travail peut très bien se faire en province.

Certains procédés, d'après la direction, n'étant plus rentables, on vous garde à condition de travailler vite et de la fermer, sinon!

Tous les travailleurs se sentent lésés dans cette affaire et ils voient bien que leurs permanents syndicaux tiennent à leurs places avant toutes choses, ces messieurs aimant mieux discuter avec les patrons qu'avec les ouvriers. Au syndicat on a horreur de l'initiative des délégués, on est au syndicat pour obéir, d'autres pensent pour vous. D'ailleurs, les patrons l'ont bien compris, ils puisent pas mal de leurs cadres parmi les dirigeants syndicaux; ils estiment sûrement que la formation syndicale est excellente pour la défense de leurs intérêts...

Dernièrement encore, les accords du repos d'hiver (1) prouvent que nos permanents se foutent de nous. Nos deux jours nous les payons cher. Pourtant nous avons fait grève, nous étions en majorité pour la poursuite de l'action mais nos bonzes en avaient décidé autrement.

C'est pour cela que la classe ouvrière n'a pas besoin de dirigeants. Une fois en place, ils sont pires que les capitalistes. Voyez vos chefs qui ont été vos délégués voici des années: c'est les plus valeureux défenseurs des capitalistes. Seule notre action, voulue et menée par les travailleurs eux-mêmes, permettra de remporter des victoires.

Il s'agit de se grouper, de discuter nous tous de nos problèmes et s'il faut un délégué, car nous ne pouvons pas tous aller à la Direction, nous devons l'élire pour une tâche précise uniquement. Ne prenons pas le syndicat pour une assurance; ces messieurs des syndicats défendent leurs intérêts avant les vôtres et, comme toujours, vous ne ramassez que les miettes.

UN IMPRIMEUR.

- (1) Le camarade fait allusion à un accord signé récemment entre le Comité syndical C.G.T. et l'Union Parisienne (organisation patronale) qui accorde 2 jours de repos à prendre au cours de l'hiver 66/67, 4 jours pour 67/68 et une semaine à partir de l'hiver 68/69.

Il n'est pas possible de détailler ici l'accord mais il faut dire qu'il prévoit que la production devra être assurée malgré l'absence des ouvriers en vacances.

D'autre part, le syndicat a accepté, en échange des vacances d'hiver, d'abandonner 2% d'augmentation des salaires qui avaient été promis par les patrons.

Depuis que cet article a été écrit, un événement significatif est intervenu.

.../...

Un accord a été préparé, dérogeant à la convention collective, qui bouleverse les horaires des rotativistes offset pour assurer la sortie des périodiques. En échange, le comité intersyndical a demandé certains aménagements de la convention en faveur de ces travailleurs.

Dès que la réponse négative de la Direction a été connue, une pétition a commencé à circuler. Un bonze syndical s'en est emparée et l'a déchirée. Ce procédé se passe de commentaire.

la grève des quais à Marseille

En 1950, un vaste mouvement de grève paralysa les quais de Marseille pendant 45 jours, au cours desquels l'organisation syndicale C.G.T. mit sur pieds la distribution de soupe chaude, ainsi qu'un nombre appréciable de conserves.

Les dockers étant menacés de la liquidation de la vacation des 8 x 2 (6 h. à 14 h. - 14 h. à 22 h.), la C.G.T. appela l'ensemble des ouvriers à la grève, pour une augmentation des salaires, et au refus d'embarquement des munitions et matériels de guerre pour l'Indochine. Pendant les 15 premiers jours, la grève, qui souleva l'enthousiasme, se mena avec des piquets de grève devant les grandes grilles qui commandent l'accès aux docks.

Les piqueurs de sel, les navigateurs des grandes lignes d'Extrême-Orient, une vaste fraction des traminois de la ville, ainsi que les ouvriers du bâtiment se joignirent à leurs camarades en lutte. Mais ce mouvement d'envie ne pouvait pas ne pas provoquer l'intervention brutale de la police, qui protégea cette catégorie de briseurs de grève qu'on connaît comme "jaunes", dont les éléments se recrutèrent parmi les corporations précisément en grève. La dégénérescence du mouvement est due, pour une grande part à ce facteur mais vit en outre la succession des volte-face de la C.G.T. qui, par la voix de son Secrétaire (GAGNAIRE) convia en définitive les grévistes à terminer la grève.

Les conséquences de cet échec peuvent être enregistrées comme étant une absolue catastrophe. Elle laissa les mains libres aux acconiers qui renforcèrent la discipline, élevèrent le rendement jusqu'à faire de MARSEILLE le port le plus rapide du monde. Seulement, les dockers fournirent des centaines de clients aux hôpitaux. Avec 3.000 accidents annuels, les dockers payaient de leur sang, ou de leur vie même, l'accroissement des activités du port.

Après l'avortement de cette grève, la C.G.T. dégringola et connut une hémorragie de militants. Les ouvriers prouvaient ainsi qu'ils n'accordaient plus qu'une confiance relative à l'organisation syndicale, qui s'est maintenue en survie avec la guerre d'Algérie où la quasi-totalité des opérations d'embarquement du contingent et du matériel de guerre s'effectuaient sur le port.

Il faudra attendre 1966 pour assister à un nouveau départ de l'action revendicative.

Un premier mouvement de protestation, à l'initiative d'un noyau for-

mé par 150 conducteurs d'engins (Clark et grues) a très vite entraîné l'adhésion de 300 autres ouvriers. Aussitôt la C.G.T. a pris en charge la volonté de lutte des travailleurs, dont l'effet le plus significatif fut le renflouement de la section syndicale. Du 12 mars 1966 au 26 mai de la même année, 4.000 dockers, travailleurs du port, piqueurs de sel, ouvriers de la réparation navale ont entamé une action pour l'amélioration des conditions de travail, la régularisation de l'embauche et la réduction du temps de travail. L'embauche à la journée est réalisée par les chefs d'équipe permanents et leurs adjoints au service des entreprises d'acconage. Cette méthode d'embauchage que certains veulent rationaliser ne serait en fait que la socialisation de la misère.

Les services administratifs n'ont fonctionné que pour assurer les opérations de paye et de sécurité sociale. Le 26 mai au soir, un protocole d'accord, signé entre syndicats et acconiers du Port de MARSEILLE prévoyait:

1) Augmentation sensible des salaires pour les conducteurs d'engins et grutiers.

- Quant aux hommes de bord (caliers) qui effectuent la part de travail la plus dangereuse, le protocole d'accord n'en fait aucunement mention. Une fois encore, la C.G.T. démontre son attachement à la défense inique de la hiérarchie salariale.

2) Réduction du temps de travail de 60 (parfois 70) heures par semaine à 51 heures 40.

3) Promesse patronale d'assurer la convocation d'une commission paritaire pour la discussion de la nouvelle convention collective, élaborée par la C.G.T. et à laquelle les faibles minorités F.O. et C.F.D.T. donnent leur accord.

Mais depuis les 7 mois qui vont de la signature du protocole d'accord à la fin de l'année 66, les travailleurs des quais et docks ont décidé de recommencer à se battre. Allant contre la détermination des syndicats d'étouffer toute lutte conséquente, actions individuelles et actions collectives ont violemment agité les quais, alors que la Direction patronale, alliée à la C.G.T. espérait fermement le pourrissement de l'action. Au cours d'une assemblée générale ouvrière tenue au début de décembre 66, un délai d'un mois est accordé aux acconiers pour la convocation de la commission paritaire par un vote à main levée qui fait l'unanimité de l'Assemblée. Au cours de ces mouvements à caractère spontané, la C.G.T. s'est révélée être véritablement une entrave pour les ouvriers. Le nouveau mouvement de protestation et de colère s'est déclenché par-dessus la tête des bonzes syndicaux qui ont essayé de paralyser les travailleurs.

En refusant tout travail supplémentaire soit dimanche, soit le soir, dans la nuit, et les astreintes impliquées par les vacations d'urgence, les travailleurs ont infligé un magnifique soufflet aux bonzes syndicaux et démontré leur pleine capacité d'agir par eux-mêmes.

Le mouvement a acquis d'emblée une allure de classe par la constitution de piquets de grève et la mise en place d'une surveillance ouvrière pour éviter que les jaunes pénètrent sur les quais.

La tentative de manipulation des ouvriers ayant lamentablement échoué, les patrons acconiers ont décidé d'imposer le lock-out des travailleurs du port. La Chambre de Commerce, qui est le véritable temple du capi-

tal dans la Cité se fait le porte-parole de la volonté des acconiers.

La solidarité internationale des dockers s'est manifestée et développée dans chaque port que le capitalisme voulait utiliser pour briser la grève de MARSEILLE. GENES, considérée comme la première rivale, a prouvé que les travailleurs affichaient un total mépris de l'esprit mercantile compétitif. Détournés d'abord sur SETE et LA PALLICE, les bateaux ont été boycottés par les dockers de ces villes. Il en a été de même pour BORDEAUX, ROTTERDAM et HAMBOURG (les jours aux bourgeois).

Cherchant toujours à négocier, la C.G.T. s'est rendue auprès du Ministre de l'Equipement pour l'assurer de sa volonté de conciliation.

Pour essayer de justifier cette attitude anti-ouvrière, la C.G.T. invoque des prétextes humanitaires (distribution des denrées de première nécessité) afin de brouiller la conscience de classe des ouvriers en l'amalgamant aux impératifs de la coopération nationale.

Aux alentours du 20 janvier, le syndicat des dockers publiait ses véritables intentions, quant à sa volonté de freiner puis d'arrêter définitivement l'action en cours, par un communiqué paru dans les colonnes du "PROVENCAL" (vendredi 20/1/67), organe de la S.F.I.O.

Ce communiqué était ainsi résumé :

" Nous demandons que le lock-out soit levé et, alors, nous reprendrons aussitôt les discussions et le travail normal, c'est-à-dire avec les heures supplémentaires, le travail de nuit et du dimanche etc..."

L'appareil syndical dénonçait manifestement qu'il fait litière des véritables exigences ouvrières.

Il reste donc aux travailleurs à prendre conscience eux-mêmes de l'urgence et de la nécessité impérieuse de se regrouper en un comité de lutte dont l'apparition, le développement et l'extension seront les conditions et les garanties du succès de la lutte entreprise.

UN CAMARADE DE MARSEILLE.

blanc bonnet et bonnet blanc

La presse bourgeoise nous sort de temps à autre quelques jolis couplets sur la distinction qu'il faut faire entre boîtes dures et boîtes sociales. Il y aurait, paraît-il, les bons patrons, soucieux du sort de leurs ouvriers, et les mauvais patrons, inflexibles quand il s'agirait d'octroyer quelques avantages aux travailleurs.

Deux événements récents ont permis aux auteurs de cette belle

théorie de nous la ressortir. On nous a montré du doigt les méchants, en l'espèce les dirigeants de l'usine CITROEN de Rennes, qui s'étaient illustrés en licenciant un délégué du personnel coupable d'avoir osé "insulter son supérieur", puis on nous a cité en exemple l'attitude des responsables de RENAULT qui, pleins de bonne volonté, se sont entendus avec les syndicats pour signer un nouvel accord d'entreprise.

Cet accord nous donne l'occa-

sion de voir en quoi consistent les avantages qu'accorde à ses ouvriers une "entreprise pilote dans le domaine social".

Dorénavant, il suffira d'avoir vingt ans de boulot derrière soi pour bénéficier de six jours de congé supplémentaires, ceux qui prendront leur retraite verront leur indemnité forfaitaire augmenter, les régimes de l'assurance accidents du travail et de l'assurance maladie seront améliorés ... et surtout, ça c'est le cadeau royal, les femmes enceintes pourront partir cinq minutes plus tôt, matin et soir ! Evidemment, c'est plutôt maigre.

Mais même si les dirigeants de RENAULT s'étaient montrés plus généreux et même si à l'heure actuelle les ouvriers de la Régie bénéficient de quelques avantages dont sont privés ceux de CITROEN, ce ne sont là que des points secondaires. L'essentiel est ailleurs: malgré certaines apparences trompeuses, ni l'objectif poursuivi par les patrons, ni le sort des travailleurs ne changent d'une boîte à l'autre.

Il n'y a pas des patrons philanthropes et des patrons égoïstes, mais des capitalistes qui, sans exception, s'efforcent d'obtenir le plus grand profit possible sur le dos des ouvriers. Le but est invariable, seuls les moyens diffèrent: l'attitude, ferme ou souple, est adoptée en fonction des réalités du moment, c'est-à-dire du rapport des forces en présence; elle change donc suivant les boîtes, les secteurs, les époques, c'est affaire de circonstances. Lorsqu'une entreprise accorde quelques avantages (le plus souvent des miettes) aux travailleurs, elle agit ainsi soit parce qu'elle ne peut pas faire autrement (c'est le cas lorsqu'elle se trouve en face d'ouvriers qui se trouvent en position de force et ne sont pas résolus à céder), soit parce qu'un semblant de concessions lui apparaît le meilleur moyen d'accroître l'exploitation des ouvriers: on cède un peu sur les salaires, par exemple, mais en échange on s'assure d'un renforcement des cadences et de la promesse (plus ou moins tacite) qu'il n'y aura pas de grève... ... C'est tout simplement de l'intérêt bien compris. Mais que les conditions changent, et la boîte qui passe pour sociale n'hésitera pas à employer une autre méthode: il y a quelques années, sous prétexte que les stocks s'accumulaient, RENAULT n'a pas pris de gants pour licencier 3.000 travailleurs.

C'est pourquoi le sort des travailleurs est fondamentalement le même, même s'il y a des différences de salaires et de conditions de travail, à qualification égale, d'une boîte à l'autre. Qu'ils soient employés dans une "bonne" entreprise ou dans une "mauvaise" entreprise, chez RENAULT ou chez CITROEN, dans l'automobile ou dans le textile, en France ou aux Etats-Unis, ils se trouvent toujours dans la même situation, celle d'exploités à qui on vole le fruit de leur travail et à qui on enlève tout pouvoir de décision.

Il ne peut du reste en être autrement au sein de la société capitaliste: peu important les sentiments ou les idées morales des capitalistes; ceux-ci trouvent leur raison d'être dans la recherche du profit, du profit le plus élevé, ce qui implique l'exploitation des travailleurs. C'est la nature du système qui veut ça.

mécomptes de Noël

Dans un tract distribué le 20 décembre à la C.S.F. de Levallois,

le Parti Communiste expose la solution miraculeuse qu'il a trouvée pour améliorer le sort des travailleurs de cette entreprise. Il suffit, voyez-vous, de nationaliser les principaux trusts de l'électronique, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes. Bien entendu, une mesure aussi révolutionnaire ne pourrait être prise que par un "Gouvernement démocratique", formé par la "Gauche unie sur un programme commun". Pas question d'admettre dans un tel gouvernement les LECANUET, les MOTTE et autres réactionnaires. En revanche, les auteurs du tract ne semblent nullement embarrassés à l'idée d'y voir figurer ces éminents démocrates que sont MOLLET (l'homme de SUEZ et de la bataille d'ALGER), Jules MOCH (créateur des C.R.S.) ou encore, sans doute, les survivants de la direction C.G.T. de 1946 - ceux du "retroussons nos manches" et de "la grève, arme des trusts".

Ces brillants théoriciens n'ont pas non plus remarqué que des nationalisations, il y en avait déjà eu quelques-unes (faites, d'ailleurs, par un gouvernement gaulliste - celui de 1944 - auquel participaient les bonzes du P.C.F., tiens, tiens!). Avant de tomber dans ce panneau ridicule, les travailleurs de la C.S.F. ne feraient pas mal d'aller demander à ceux de RENAULT, de l'E.D.F., ou même du Crédit Lyonnais - qui justement a déporté une partie de son personnel à LEVALLOIS - quels avantages la nationalisation de leur entreprise leur a apportés.

Mais cela, le P.C.F. s'en soucie comme de son dernier programme électoral. Sa sollicitude, il la réserve aux actionnaires de la C.S.F., à qui il promet de les indemniser (avec l'argent de qui?) au cas (d'ailleurs très improbable) où ses beaux projets aboutiraient.

Mais le meilleur, c'est encore sans doute le paragraphe final, où les travailleurs étaient cordialement conviés à assister au tirage de la tombola de colis de Noël. Dire qu'il existe encore de mauvais esprits qui pensent que les travailleurs ne peuvent améliorer leur sort que par la lutte de classe. Nos démocrates rénovés, eux, ont trouvé beaucoup mieux: le Père Noël lui-même, mobilisé au service de la classe ouvrière, avec une hotte pleine de bulletins de vote en guise de joujoux.

 !
 ! Camarade,
 !

! Tu as eu un exemplaire de "LUTTE DE CLASSE". Tu voudrais peut-
 ! être continuer à la lire? Mais les changements d'équipe et d'horaire ne
 ! te permettent pas toujours d'être là au moment de la distribution.
 !

! Pour le recevoir régulièrement par la poste (gratuitement) il
 ! suffit de retourner cette feuille à l'adresse indiquée au dos du bulle-
 ! tin, après avoir rempli les lignes ci-dessous :
 !

! NOM (en lettres d'imprimerie) :
 !

! ADRESSE :
 !

! Notre but est de créer des liaisons entre travailleurs. "LUTTE DE
 ! CLASSE" est à la disposition de ceux qui veulent donner leur avis, ou dif-
 ! fuser des nouvelles de leur boîte. Nous sommes prêts à rencontrer ceux que
 ! cela intéresse, au lieu et au moment qui leur conviennent (nous écrire à
 ! notre adresse postale).
 !

Camarade qui as lu ce bulletin,

tu te demandes peut-être qui nous sommes et où nous voulons en venir ?

Militants révolutionnaires, nous cherchons à nous rendre utiles à la classe ouvrière en diffusant des informations soigneusement étouffées par les partis et les syndicats qui se disent ouvriers.

Partout dans le monde, sans aucune exception, **la société est divisée en deux classes** : celle des travailleurs, qui produit toutes les richesses, et celle des capitalistes — bourgeois ou bureaucrates, peu importe — qui dispose de ces richesses, et aussi de la vie même des travailleurs.

Ce régime d'exploitation ne prendra fin que le jour où **la classe ouvrière saura s'organiser pour prendre elle-même en mains les instruments du pouvoir** — les armes, arrachées à l'Etat, et les moyens de production, arrachés aux capitalistes et à leurs valets.

C'est donc en vain que des charlatans prétendent lutter contre l'exploitation par des votes, des pétitions et autres manifestations dérisoires. Pas plus que ceux qui les ont précédés, les exploités d'aujourd'hui n'abandonneront le pouvoir de leur plein gré.

Mais c'est en vain aussi que partis et syndicats prétendent opposer aux dirigeants capitalistes des dirigeants « ouvriers ». En tenant les travailleurs à l'écart des leviers de commande, en les soumettant, comme dans l'entreprise capitaliste, à une hiérarchie de chefs et de chefaillons, ils ne font que compléter et renforcer la domination de la bourgeoisie. C'est bien pourquoi ces organisations se montrent totalement impuissantes, non seulement à renverser le capitalisme, mais même à défendre les intérêts les plus immédiats de la classe ouvrière. Il faut en finir avec les illusions et les vantardises bureaucratiques : **seule l'action voulue et menée par les travailleurs eux-mêmes peut arracher aux capitalistes autre chose que des miettes.**

Nous disons donc :

- qu'une décision — de grève, de reprise, d'acceptation ou de refus d'un accord, etc. — n'est valable que si elle a été prise après une discussion démocratique **par les travailleurs qu'elle concerne** ;
- que là où une tâche doit être confiée à des **délégués**, ils doivent être élus par une assemblée d'atelier, de bureau ou d'entreprise, pas pour un an ou six mois, mais **uniquement pour cette tâche précise**, sur mandat impératif donné par les travailleurs ;
- que la première tâche à confier à des délégués, c'est l'établissement de contacts avec les autres entreprises de la localité, de la région, du pays et de l'étranger. C'est une réunion de délégués dûment mandatés et non une poignée de bonzes inamovibles, qui peut seule coordonner la lutte des travailleurs.

Est-ce l'anarchie, ou une invention de rêveurs ? Non, **c'est l'organisation qui a été adoptée par les travailleurs eux-mêmes**, chaque fois qu'ils se sont mis en mouvement pour la défense de leurs intérêts. C'est ainsi que pourront naître les organes de classe qui abattront un jour le pouvoir des exploités.

Nous savons très bien que cela n'est pas pour demain. Nous n'avons pas la naïveté de croire que la révolution va se faire toute seule. Nous croyons au contraire que pour qu'elle soit victorieuse, il faut la préparer avec patience, en développant peu à peu les liaisons qui permettront à la classe ouvrière d'organiser elle-même son action.

Il ne s'agit pas de former de nouveaux dirigeants pour remplacer ceux qui ont fait faillite. Il s'agit, pour ceux qui sont d'accord sur ces positions, de **se grouper** pour mieux les propager, pour lutter plus efficacement, pour faire connaître aux travailleurs la possibilité qu'ils ont de se libérer eux-mêmes de l'esclavage capitaliste.

Groupe de Liaison pour l'Action des Travailleurs (G. L. A. T.)

Ce bulletin est destiné à informer les travailleurs. Les nouvelles de la vie ouvrière peuvent nous être envoyées, soit par l'intermédiaire des diffuseurs, soit en écrivant à l'adresse suivante : **Jean RENAULT - 73, rue Blanche, Paris-IX^e.**